

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

### DÉLIBÉRATION n° 2012/06/26-09

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 26 juin 2012, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

***Vu** le Code de l'Éducation, et notamment son article L. 714-1,*

***Vu** le décret n°2011-996 du 23 août 2011 relatif aux bibliothèques et autres structures de documentation des établissements d'enseignement supérieur créées sous forme de services communs,*

***Vu** les statuts de l'Université d'Aix-Marseille, adoptés par l'assemblée constitutive provisoire en sa séance du 14 octobre 2011,*

***Vu** les statuts du Service Commun de la Documentation approuvés par le conseil d'administration en séance du 28 février 2012,*

***Vu** le Règlement Intérieur du Service Commun de la Documentation approuvé par le conseil d'administration en séance du 28 février 2012,*

### **DÉCIDE :**

**OBJET : Désignation des membres du collège « Enseignants-Chercheurs »  
du Conseil documentaire**

Le collège « enseignants-chercheurs » du conseil d'administration (soit les collèges A et B) approuve la désignation des membres du conseil documentaire dont les noms suivent.

- M. Alexis BUGADA, pour le secteur Droit et Sciences Politiques,
- Mme Marion DOVIS, pour le secteur Economie et Gestion,
- Mme Véronique VITTON, pour le secteur Santé.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité.**

- M. Denis COLLOMP, pour le secteur Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines,
- M. Olivier BELLIER, pour le secteur Sciences et Technologies.

**Cette délibération est adoptée par 12 voix pour et 2 voix contre.**

Membres en exercice : 30  
Quorum : 15  
Présents et représentés : 29  
Votants : 14

Fait à Marseille, le 26 juin 2012

  
Yvon BERLAND  
Président de l'Université d'Aix-Marseille

